



# Le Lien

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Journal des Retraités-es 

n°89 - Mars 2024

## Editorial

## LES EMPOISONNEURS ONT GAGNÉ

**O**n ne peut qu'être sidérés par la manière dont le gouvernement a capitulé devant les exigences des paysans, ou plutôt, devant le diktat de certains de leurs représentants soi-disant syndicaux, en premier lieu desquels la sinistre FNSEA et la coordination rurale, noyautée par le rassemblement national. En effet, quelques jours de manifestations massives, et parfois violentes, auront suffi pour que le premier ministricule et celui de l'Agriculture se couchent platement devant la menace d'un blocage généralisé et rayent d'un trait de plume certaines avancées écologiques vilipendées par les pollueurs et les empoisonneurs des grands syndicats mafieux, adeptes d'une agriculture intensive et hyper-productiviste sans normes ni entraves, arrosée aux pesticides et aux subventions européennes.

On ne peut qu'être également abasourdi devant la mansuétude, la passivité des pouvoirs publics et des forces de l'ordre devant des dégradations des voies autoroutières, des blocus importants et de la mise à sac de bâtiments publics. Dégradations, qui, si elles avaient été commises par des syndicats ouvriers défendant les services publics, auraient valu à leurs auteurs usage immodéré de la force, matraquages, gardes à vue et autres mises en examen. A preuve, quand de vrais militants écologiques se battent pour un avenir meilleur et tentent d'empêcher l'aberration que représente la construction d'une autoroute inutile entraînant un saccage de l'environnement, on envoie les CRS, on emploie les gaz lacrymogènes, on joue généreusement de la matraque.

Quel contraste quand il s'agit de maintenir l'ordre républicain face à des nervis qui méprisent le bien commun et ne servent que les intérêts financiers des grands groupes, mode de fonctionnement depuis des décennies du syndicat agricole majoritaire. Certes le problème est complexe, les agriculteurs ne représentent pas une force homogène aux revendications communes, et comme d'habitude, ce sont les petits paysans qui sont les premières victimes de la démagogie des gros céréaliers qui empoisonnent et détruisent le monde rural. Car ce type de paysans obtus et rétrogrades sont eux-mêmes les premières victimes de leur fuite en avant, ils s'empoisonnent et nous empoisonnent avec l'usage destructeurs de produits phytosanitaires toxiques. Car c'est bien à une capitulation en rase campagne des normes écologiques et sanitaires à laquelle nous venons d'assister, avec un recul stupéfiant des normes et des contrôles auxquels tout citoyen normal devrait être soumis si on veut continuer à vivre en société, et que le droit prime sur la force. Et ce renoncement scandaleux, avec la complicité d'un gouvernement et

d'une Europe entièrement vendus aux lobbys, n'augure rien de bon pour la valeur sanitaire des produits que nous continuerons à ingurgiter contraints et forcés, sans parler de la poursuite de l'appauvrissement des sols, de la perte de biodiversité, de l'épuisement des réserves hydrauliques, sur fond de mépris pour la lutte contre le réchauffement climatique. Qu'en pensent les apiculteurs, les vrais agriculteurs raisonnables, les producteurs bio de ce massacre, de ce retour en arrière inquiétant qui ne profite qu'aux grands groupes financiers et à la grande distribution ?

Certes tout le monde n'est pas d'accord avec cette conception rétrograde des choses, et les revendications et propos d'un vrai syndicat agricole progressiste, comme la Confédération Paysanne, tranche dans ce concert d'aboyeurs et de voyous, mais hélas la « conf » et leurs amis restent minoritaires dans ce monde de brutes. Et le grand public, abruti par les médias aux ordres, continue d'aboyer avec les loups, comme il sait si bien le faire lors de grèves de cheminots, où, à chaque fois, on nous ressert le couplet des « voyageurs pris en otage » ! Quelle indécence dans le propos quand on compare avec les événements au Moyen-Orient ! Et de plus en plus, alors que les nervis de la FNSEA peuvent tout casser et tout bloquer en toute impunité on nous ressert l'impérieuse nécessité de limiter le droit de grève à la SNCF ! Ce n'est plus la politique du « en même temps » mais bien celle du « deux poids deux mesures », selon que vous serez puissants ou misérables.

Rien de neuf sous le soleil donc, si ce n'est que pendant que la lutte contre le réchauffement climatique va de recul en renoncement, celui-ci poursuit son œuvre. On n'avait jamais subi un mois de février pareil, avec des températures dignes d'un début d'été, pendant que ceux qui s'obstinent à skier le font dans un paysage surréaliste, entre deux rails de neige au milieu de cailloux et d'herbes brûlées. Mais tout va bien, puisque voilà encore un modèle socio-économique dépassé qui est maintenu artificiellement en vie à coup de canon à neige...et d'aides pour transporter la fraction la plus aisée de la population française et surtout internationale. A preuve lors de la récente grève des contrôleurs le parti-pris scandaleux des dirigeants de la SNCF pour assurer coûte que coûte les trains de neige vers les Alpes (clientèle qui rapporte) au détriment des populations du reste du pays, qui ont vu les effectifs non-grévistes utilisés systématiquement sur les trains de l'or blanc (ou de ce qu'il en reste). Mais rassurez-vous, en 2030 il n'y aura plus de neige, mais nous aurons les jeux olympiques d'hiver (après la débâcle annoncée de ceux d'été !), avec une nouvelle épreuve de ski à roulettes sur gazon ! Quand on vous dit que nous survivons dans un monde de tarés...

## C'EST PEZENAS

**S**ession décentralisée 2024, c'est Pézenas. Aujourd'hui il est de plus en plus difficile de trouver des gîtes d'accueil pour plus de 50 personnes, en gestion libre et des lits bas.

Après plusieurs recherches, nous avons trouvé un gîte dans la ville de Pézenas dans l'Hérault (34) ville parsemée d'artisans et créateurs mais aussi remplie d'histoire, où deux peintures de la langue française sont nées.

Il s'agit de Molière et Boby Lapointe. Le campotel se situe au cœur d'une grande pinède, et à 7mn du centre ville. La session se déroulera du 27 mai au 31 mai 2024. Pour aller à Pézenas vous descendez à la gare d'Agde puis prendre un bus départ à 14H00, 16H00 et 18H00 durée du trajet 31 mn.

Nous vous conseillons de réserver dès maintenant sans attendre l'invitation qui vous parviendra avec le prochain lien (dans les 15 premiers jours d'avril), car les TGV sont souvent complets très tôt. Nous espérons que vous serez nombreux à partager avec nous des moments de détente et plaisirs gastronomiques dans cette belle région.

A bientôt



«Tous les articles du lien sont assumés et approuvés par le bureau de la liaison »

## LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE

Mise en place d'un Accord Collectif : Point d'étape pour les actuel.le.s retraité.e.s

Information du Bureau Fédéral de SUD-Rail

**L**e changement de Statut de la SNCF (EPIC devenu SA) impose à la Direction de l'Entreprise de se conformer à la loi et de faire bénéficier l'ensemble de ses salarié.e.s d'une mutuelle d'entreprise obligatoire.

A ce jour, 84% des actifs et actives de l'entreprise sont adhérent.e.s à une mutuelle. Les propositions actuellement envisagées semblent favorables aux salarié.e.s en matière de couverture Santé, puisque l'entreprise prendra en charge 65% de la cotisation. Le contrat d'assurance initial est prévu pour 8 ans.

Là où la situation se complexifie, c'est pour les retraité.e.s.

Tout d'abord, il faut distinguer deux catégories de retraité.e.s :

la première est composée de celles et ceux qui partiront en retraite à partir du 1er Janvier 2025, c'est à dire à partir de la mise en place de l'Assurance Complémentaire Santé Obligatoire (ACSO)

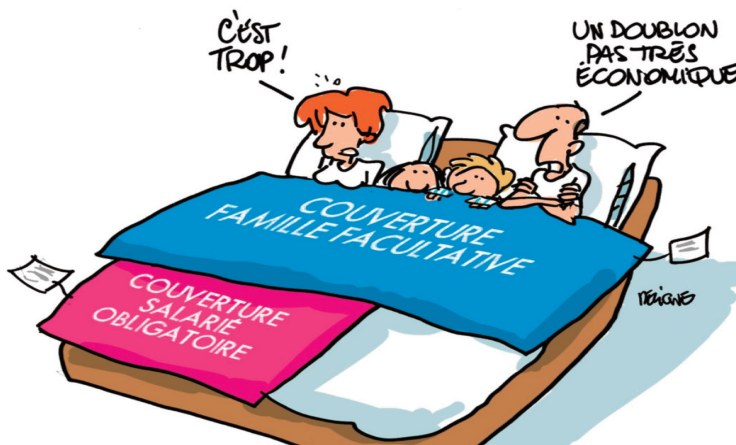
la seconde est constituée du « stock » d'ex-agent.e.s SNCF (et de leurs ayant droit : veufs et veuves percevant une pension de réversion,

notamment) qui sont ou seront en retraite au 31 Décembre 2024.

Pour la première catégorie, et sur l'insistance de SUD-Rail au moment de la première étape de négociations, un projet de système de Solidarité intergénérationnelle sera proposé en faveur du « flux » de salarié.e.s partant en retraite, au moyen d'une cotisation mensuelle de 4 euros, versée par chaque salarié.e, et qui pourra donner lieu à une aide aux récent.e.s retraité.e.s, d'un montant de 30 euros mensuels, sous condition de ressources. Une cotisation d'équilibre, pour ce régime, est fixée à 115 euros mensuels par adhérent.e retraité.e (l'entreprise ne prenant plus en charge la cotisation).

Rien ne garantit cependant que cette cotisation et que le dispositif de solidarité seront suffisants à assurer les besoins des adhérent.e.s retraité.e.s à long terme, tout particulièrement si les actuel.le.s retraité.e.s décidaient de rejoindre cette ACSO.

La seconde catégorie, c'est à dire tou.te.s ceux et celles à qui nous nous adressons aujourd'hui, sont totalement exclu.e.s de ce dispositif.



## ... LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE

- Une demande a été faite par une Organisation Syndicale, de pouvoir adosser les actuel.le.s pensionné.e.s (et leurs ayant droit) à l'ACSO. Ce n'est pas la position de SUD-Rail car, cette solution, si toutefois une majorité de pensionné.e.s y avait recours, signerait la mort de toutes les mutuelles cheminotes actuelles, ce à quoi nous nous opposons, pour des raisons diverses (avenir des effectifs des mutuelles, fiabilité des nouveaux assureurs, esprit mutualiste...).

- Par ailleurs, ignorant combien de retraité.e.s seraient intéressé.e.s par ce nouveau contrat (il y a aujourd'hui un « stock » de 210 000 retraité.e.s environ), aucune proposition ferme ne peut être faite par les entreprises s'étant portées volontaires pour assurer ce nouveau contrat : qu'il s'agisse du montant de la cotisation, ou du type de couverture proposée.

- Enfin, et ce n'est pas le moindre problème : rien ne garantit une adhésion pérenne des retraité.e.s à cette ACSO : si le coût de l'assuré.e s'avère trop élevé, l'assureur aurait la possibilité de désaffilier l'adhérent.e trop dépensier.e en frais de santé, avec pour conséquence la mise en difficulté du ou de la pensionné.e qui devrait trouver un nouvel assureur, dans un contexte de désengagement croissant de la Sécurité Sociale pour les dépenses de santé, dont la charge est, de fait, reportée sur les assurances complémentaires, sans dispositif de solidarité intergénérationnelle ou de péréquation.

Point d'étape :

4 entreprises d'assurance complémentaire se sont portées candidates pour ce marché de couverture Santé des 148 000 salarié.e.s de la SNCF. Une audition des candidats doit avoir lieu courant Mars, sur les projets proposés par chacun d'entre

eux, pour aboutir, normalement en juin, au choix de l'assureur. Les Organisations Syndicales seront amenées à donner leur avis sur les candidats.

Si la possibilité a été offerte d'adossement du contrat d'ACSO aux retraité.e.s du « stock », ceux et celles-ci auront 6 mois, à compter du 1er Janvier 2025, pour décider si ils et elles décident d'y adhérer, ou de rester dans leurs mutuelles actuelles. N'étant plus lié.e.s à l'entreprise, il ne peut y avoir aucune obligation pour les actuel.le.s retraité.e.s dans leur choix.

Par contre, nous avons eu l'assurance qu'une partie des mutuelles cheminotes, suffisamment solides (MGC et En Train), ne seront pas mises en danger par cette ACSO, et par le départ des actuel.le.s salarié.e.s de la SNCF : sauf à voir également la majorité du « stock » de retraité.e.s (et ayant droit) se joindre à ce nouveau contrat. Ensuite, et ce n'est pas négligeable, le montant des cotisations des retraité.e.s ne devrait pas augmenter.

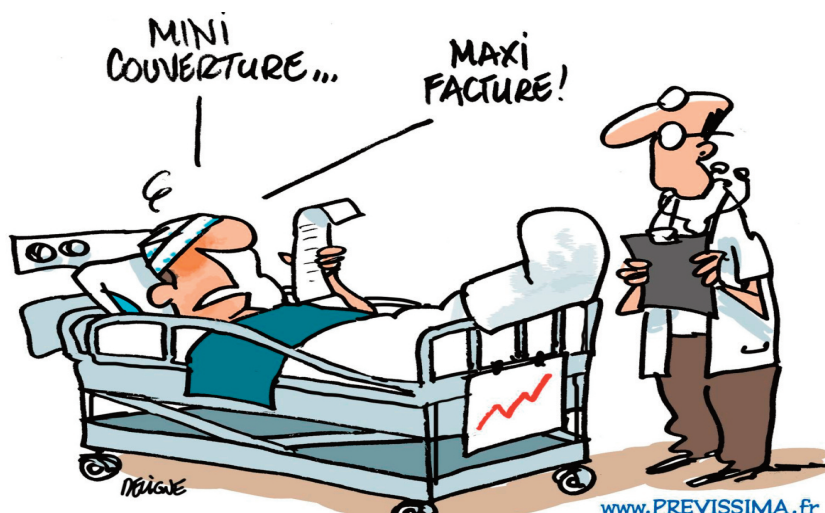
Cependant, il est à noter que la situation des actuel.le.s retraité.e.s, totalement abandonné.e.s par cette loi, est rendue fragile. Les dépenses de Santé augmentent du fait des plans de financement successifs de la Sécurité Sociale, qui rétrécissent son champ d'intervention. De plus, les

dépenses de santé augmentent avec l'âge, et le transfert des dépenses vers les assurances personnelles, qui excluent toute solidarité - ou presque - augmente considérablement la part des (souvent faibles) revenus que les retraité.e.s doivent consacrer à leur santé.

La loi sur l'Assurance complémentaire obligatoire s'applique simultanément à toute la Fonction publique au 1er Janvier 2025, plongeant des centaines de milliers de pensionné.e.s dans la même incertitude. C'est à une action d'ampleur et interprofessionnelle de tou.te.s les retraité.e.s concerné.e.s qu'il faut donc parvenir. SUD-Rail oeuvre pour que ce sujet soit porté par l'ensemble des retraité.e.s organisé.e.s dans les syndicats de l'Union Syndicale Solidaires et dans l'Union nationale interprofessionnelle des retraité.e.s. Des propositions d'interpellation d'él.u.e.s, et des autorités de tutelle sont en cours, et vous seront communiquées rapidement.

Soyez toutes et tous assuré.e.s que la Fédération SUD-Rail prend en compte les droits de l'ensemble de ses adhérent.e.s, qu'ils ou elles soient salarié.e.s, retraité.e.s, militant.e.s ou non.

Pour le Bureau Fédéral de SUD-Rail,



## FRANCE, TOUT FOUT LE CAMP

Tu as perdu ton autonomie, ton savoir faire, tes grands chercheurs, ton industrie, tes agriculteurs ainsi que ton service public.

**L'**Europe et la mondialisation ont littéralement disloqué notre pays. Cette Europe que l'on nous a vendue malgré notre refus, nous avons voté contre à deux reprises, concernant la marchandisation.

Delors avec la complicité des grands de ce monde, industriels, milliardaires, boursiers ont permis d'engendrer des fortunes colossales sur le dos des travailleurs. Cette Europe solidaire qui aurait pu permettre une répartition des richesses, une politique commune ainsi qu'une économie qui aurait pu être équitable pour tous se trouve aujourd'hui à la solde de la mondialisation.

Déjà dans les années 80, nous parlions de fossé, maintenant c'est un océan. Cette Europe d'escrocs qui isole les plus pauvres, détériore et spolie les richesses.

France ton industrie est bradée et nos exploités s'installent là où les charges sont les moins élevées dans le monde. Les despotes bradent les bijoux de famille, s'enrichissent avec la complicité de nos dirigeants. L'État Français détruit le savoir faire, décourage les petites entreprises sous le poids des charges, tandis que celles du CAC40 sont exonérées et continuent de s'enrichir; Depuis la pandémie, les actionnaires se sont octroyés + 50 à 60% de dividendes, tandis que la population a subi 15% d'inflation l'année dernière. Les charges des ménages continuent d'augmenter, + 10% l'électricité, +9% le gaz, + 8,5 à 10% pour les mutuelles, le prix des transports qui explose malgré une détérioration des services.

France tu as perdu tes grands chercheurs, qui voudrait travailler pour le roi de Prusse ? Nos services de santé sont à l'agonie, les hôpitaux sont obligés de quémander pour obtenir des subventions pour l'achat de matériel. Où vont nos impôts? Nous fermons nos services d'urgence, nos maternités, des hôpitaux publics.

Pendant la pandémie, ordre était donné de ne recevoir aucun malade dans les hôpitaux privés, alors que l'hôpital public était submergé. Nous avons dû expatrier des malades à l'étranger par manque de lits. La faute à qui ? Aujourd'hui, le secteur privé a le culot de demander des subventions pour son fonctionnement alors qu'il favorise la casse du service public.

L'éducation Nationale est logée à la même enseigne, on ferme des classes, des écoles, on surcharge celles qui restent. Les promesses de l'ancien ministre de l'éducation étaient de mettre un prof par classe. Ils devaient recruter dans l'urgence 20 à 22 000 personnes, avec une dévalorisation de la grille des salaires. On voit le résultat aujourd'hui, des cours ne sont plus assurés, des classes sont toujours surchargées...

La nouvelle ministre de l'éducation nationale préfère que ses enfants soient scolarisés dans le privé... Quel exemple !

L'agité de l'Elysée ainsi que ses sbires sont à cent lieues de ce qui se passe dans ce pays. Ils méprisent nos institutions, le peuple, ils sont la risée du monde. Partout où ils vont, ce ne sont plus que des caricatures.

Ils font le travail du RN, ils montent les populations les unes contre les autres, en stigmatisent certaines avec leurs lois scélérates.

Nous sommes dans une république bananière, avec un taux d'endettement supérieur à 130%, un taux de chômage qui dépasse les 7% de la population active, un déficit de la balance commerciale qui dépasse 100 milliards d'euros. 70% de la population française n'arrive plus à joindre les deux bouts. Un enfant sur cinq arrive à l'école le matin, le ventre vide et souvent, le seul repas équilibré pris dans la journée est celui de la cantine le midi. 25 à 30% de la population est mal logée

Ce pays qui devrait montrer l'exemple, préfère se vautrer dans ces placements boursiers que de se préoccuper de sa population. Les industriels n'ont jamais été aussi puissants. Les plus démunis sont marginalisés par cette fracture sociale. Les couches moyennes sont surtaxées et leurs impôts continuent d'augmenter. Le foncier prend en moyenne +10 à +15% annuel (voir 50% pour Paris.). L'État continue de se désengager et se retranche derrière les régions qui sont littéralement asphyxiées. Nous sommes le pays le plus taxé au monde tandis que les 10 plus grandes fortunes françaises engendrent des bénéfiques records.

Nos députés viennent de s'octroyer 300 € net d'augmentation, combien de travailleurs auront une telle augmentation cette année? L'outrecuidance de ce gouvernement serait de vouloir remettre les retraités sur le marché du travail, alors que nos jeunes ont une dette de 2 générations à supporter, vivent une précarité à tout niveau, des conditions qui se dégradent tous les jours... Qui a envie que cela continue ? Nous avons fait un retour social de plus de 70 ans en arrière. Le Macronisme est un poison tout comme le RN, qui engendre malheureusement le racisme. Nous avons l'impression de retourner sous Pétain. Le dictateur en place a déroulé le tapis rouge pour les extrémistes qui n'ont même pas besoin de proposer un programme, Jupiter leur prépare le terrain. Honte à ces dirigeants, espérons une chose, qu'ils aient des comptes à rendre devant la justice dans les années à venir.



## PAYS DU SAHEL, LA FRANCE VIRÉE !

L'intransigeance de la politique étrangère française dans les pays du sahel a anéanti les relations entre notre pays, le Mali, le Burkina et le Niger.

**A**u Sénégal, un des derniers alliés de la France avec la Côte d'Ivoire, le président en place Maky Sall a reporté les élections présidentielles pour éviter qu'un candidat de l'opposition, panafricain soit élu et mette en place une politique qui ne conviendrait pas à l'occident. Le conseil constitutionnel sénégalais a annulé la décision de report et il demande l'organisation de la présidentielle dans un délai raisonnable.

La France ou particulièrement Macron voulait intervenir militairement au Niger pour remettre en place le président Mohamed Bazoum, renversé par un coup d'état militaire en juillet 2023. L'opération a été annulée au dernier moment et le président français a fait pression sur la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)\* pour que celle-ci intervienne. Un désaccord au sein de cette organisation a fait capoter l'intervention.

Après le Mali puis le Burkina et maintenant le Niger, les juntes au pouvoir ont demandé aux troupes françaises de plier bagage. Les accords militaires et économiques ont été abrogés et au Niger par exemple, la France a fermé son ambassade, alors qu'elle la maintient en Russie !

Des mesures radicales ont été prises concernant la délivrance des visas y compris pour les étudiants ou les artistes même si devant un tollé général, le gouvernement a fait une petite marche arrière. L'aide au développement a été suspendue, le ministère des affaires étrangères a classé l'ensemble des territoires de ces pays en « zone rouge », ce qui n'est pas fait pour faciliter le fonctionnement des institutions. Des associations et des ONG sont contrariées dans leurs interventions et leur aide dans des villages et le tourisme qui fait vivre des centres artisanaux et des structures d'hébergement est à l'arrêt.

Dans la foulée de ce désamour, les trois pays viennent de signifier leur retrait de

la CEDEAO. Cette décision risque d'avoir des conséquences graves pour les populations qui aujourd'hui peuvent circuler librement sur l'ensemble de ce



territoire africain. Les marchandises pourront par exemple être sujet à des frais de douane. Sachant que les pays concernés importent plus qu'ils n'exportent, cette décision va punir les plus précaires dans l'achat de produits de première nécessité, en particulier pour leur alimentation.

Au Burkina Faso, le français n'est plus la langue officielle suite à une révision constitutionnelle de décembre 2023, mais au même titre que l'anglais, une langue de travail.

Les positions anti-françaises des 3 mi-

litaires à la tête des juntes accentuent encore plus cette rupture entre l'ancien colonisateur et ces pays qui devraient aujourd'hui vivre normalement leur indépendance.

Pour l'instant, ces pays restent au sein de la BCEAO (Banque des Etats d'Afrique de l'Ouest) mais une décision de sortie du Franc CFA pourrait fragiliser encore un peu plus leur économie.

Au niveau sécuritaire, la situation s'est à nouveau dégradée au Mali et au Burkina, le verrouillage et le filtrage de l'information par le pouvoir met en avant les victoires sur les djihadistes mais omet d'informer sur le nombre de civils ou de militaires exécutés par ces groupes terroristes. C'est la propagande de la junte ! Rappelons que des journalistes ont été expulsés, des médias interdits et des opposants au régime sont arrêtés.

Au niveau économique, les sociétés françaises sont très inquiètes car les 3 pays viennent d'annoncer l'annulation des conventions fiscales qui les liaient à la France. Jusqu'à maintenant, elles pouvaient déduire de leurs impôts en France le montant qui leur avait été prélevé à la source dans ces pays.



## SOLIDARITE MAROC

Dans la nuit du 08 au 09 Septembre de la même année, le séisme le plus puissant jamais enregistré au Maroc ...

**A**près les tremblements de terre en Turquie et une partie de la Syrie en Mai 2023, dans la nuit du 08 au 09 Septembre de la même année, le séisme le plus puissant jamais enregistré au Maroc a fait au moins 3000 morts, de très nombreux blessés et une grande partie de la population touchée s'est retrouvée sans abri. Dans la même période en Lybie, des inondations meurtrières ont aussi fait des milliers de victimes. Dans ce champ de catastrophes où les plus fragiles dans les logements les plus précaires ont le plus souffert, il est difficile de rester les bras croisés. La Liaison Retraités a pris la décision d'apporter une aide aux sinistrés du Maroc. Pourquoi ce pays ? Nous avons une relation particulière avec ce pays, ses habitants et les nombreux cheminots marocains ou leurs enfants qui ont travaillé ou qui travaillent à la SNCF. Dans l'urgence, il y a toujours un afflux de vêtements, de tentes de couvertures mais après il faut reconstruire pour permettre aux villageois de vivre dignement dans des zones où l'hiver est rude. Nous n'avons pas comme au Burkina un correspondant sérieux capable d'organiser et de suivre un projet. Nous avons donc décidé de nous tourner vers le Secours Populaire qui oeuvre là-bas avec des associations locales sur des projets de reconstruction. L'association IFLAN, une association pour la coopération, le développement et la culture a proposé la construction de 2 salles de classe et d'un bloc sanitaire dans le village de Tiriguioute dans le Haut Atlas à une cinquantaine de kilomètres de Ouarzazate. Le secours populaire va valider ce

projet qu'il financera au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Nous vous vous tiendrons informés

du financement et de la réalisation de ce projet.

### Dégâts à Tafeghaghte



Source : Géoréférencé par Soar. Copyright Airbus DS 2023.

### PETIT BILLET D'HUMEUR

#### LA SNCF PART EN RUINE (1er épisode)

Le 19 janvier, le train intercitys 5983 part de Paris-Bercy à 18h 57 pour arriver normalement à Clermont-Ferrand quelque 3h 30 plus tard, soit un parcours sans histoire de 420 km dans la douce France de notre enfance, celle d'avant, où les trains de la SNCF roulaient à l'heure sur un réseau bien entretenu par des cheminots en nombre suffisant et motivés. Parce que de nos jours, mieux vaut emporter rations et couverture de survie quand on prend un train, surtout le dernier du soir. A preuve, passée la section de séparation 1500 / 25 000 volts au sud de Montargis, à plus de 120 km du départ, la locomotive BB 26000 déclare forfait. Il s'agit pourtant d'une série de locomotives moderne, mais qui accuse cependant plus de 30 ans de carrière, vu que depuis la SNCF n'a commandé aucune nouvelle série de locomotives électriques destinées à tracter des trains de voyageurs, ceux-ci étant de plus en plus remplacés par des TGV et autres automotrices. Toujours est-il que le secours, dépêché depuis Paris, (à Montargis, l'annexe-traction a fermé depuis belle lurette et il n'y a de toute manière aucun personnel de conduite de réserve habilité à conduire ces machines) tarde à arriver. C'est l'hiver, et, privé de courant, il n'y a plus ni lumière ni chauffage, et, cerise sur le gâteau, les toilettes sont HS. Les malheureux voyageurs attendent dans le froid et le noir en pleine pampa l'arrivée quelques heures plus tard de la machine de secours. On leur propose des rations de survie qui feraient passer les boîtes de singe de l'armée pour un festin chez Bocus. Le train est ensuite refoulé à faible vitesse sur Montargis, puis reprend péniblement sa marche vers sa destination finale dans la nuit noire, arrivant à destination à 6h du matin. Soit avec 11h de retard pour une moyenne horaire de 38 Km/h, qui était déjà largement dépassée lors de l'ouverture de la ligne au 19<sup>e</sup> siècle.

L'affaire fit peu de bruit dans les médias, et le comique Farandole, ou plutôt Farandou, PDG de cette boutique en complète perte, est convoqué séance tenante par celui qui tient lieu de Ministre de tutelle, le gogol Béchu. Il y a eu une soufflante de la part du second vers le premier, ce qui ne manque pas de sel, car c'est bien la politique d'abandon du rail qui est la cause de cette situation intolérable. Politique initiée par les gouvernements précédents pour complaire à l'Europe libérale qui ne veut plus de réseaux ferrés nationaux ni de services publics, et que l'équipe actuelle de bras cassés poursuit et parachève avec zèle et ferveur.

Les lignes ferroviaire classiques à longue distance, telles Paris-Clermont Ferrand, ou Paris-Limoges-Brive, ou encore Marseille-Toulouse-Bordeaux sont à l'agonie : matériels voyageurs et locomotives sont à bout de souffle, et pâtissent du désintérêt des pouvoirs publics, qui vantent les mérites du train dans leur discours de propagande, mais taillent toujours à tour de bras dans les effectifs, suppriment des lignes, n'octroient pas de crédits pour le remplacement du matériel et méprisent les populations desservies. A titre d'exemple, le lendemain 22 janvier, sur les 16 intercitys quotidiens de la ligne Paris-Clermont, seuls la moitié sont arrivés à l'heure, et deux ont été purement et simplement supprimés, sortant comme par miracle des statistiques ! Sans commentaires !

## «LA FRANCE EST EN DANGER !?»

«Une déferlante migratoire nous submerge !?»

**C**e fantasme, notre gouvernement le sait, est... un fantasme. Mais le fantasme est une arme magnifique pour entretenir les citoyens dans la peur. Ainsi les citoyens sont prêts à accepter tout, jusqu'à l'indignité d'une loi dont les répercussions sur les personnes migrantes nous font éprouver un profond sentiment de honte, une loi remettant en cause jusqu'au droit du sol, une loi approuvée par l'extrême droite, pour ne pas dire, dictée par l'extrême droite.

Parlons-en, de cette extrême droite, de ceux qui, au nom de ses "valeurs", utilisent des méthodes de plus en plus violentes d'intimidation, avec leurs menaces de mort (voire Callac, Saint Brevin etc.), leurs tags mortifères, (la liste est longue) en quasi toute liberté, sans qu'on s'en émeuve avec force et... visibilité.

Parlons aussi de cette duperie : qui peut imaginer que les stratégies mises en place pour dissuader les migrants de venir chez nous ont une quelconque équivalence avec ce qu'ils et elles endurent dans leurs pays, la prison et ses sévices, la violence extrême, celle menée contre toutes protestations, celles menées contre les femmes, l'absence totale de perspective d'avenir, les guerres et leurs bombes aveugles, qui peut encore penser que des êtres humains prennent le risque de la mer, de l'errance dans le désert, de la brutalité des passeurs, quittant les êtres chers, les mères, les amis, juste pour profiter des aides sociales et médicales dont la plupart du temps ils ne connaissent rien ? Qui peut encore croire que cette loi aura le moindre effet sur ces voyageurs et voyageuses du désespoir ?

Faites partout en France comme

cela a été fait à Douarnenez, interpellez les maires et faites des rassemblements de citoyens pour dire haut et fort que vous êtes révolté par cette loi ! Nous ne laisserons pas l'extrême droite dicter sa loi.

**NON !**

**A LA LOI IMMIGRATION**

WELCOME IN EUROPE



### PETIT BILLET D'HUMEUR

LA SNCF PART EN RUINE ( 2è épisode)

Autre catégorie de train vantée dans les médias mais dont le retour est contrarié par le peu de moyens mis en œuvre, les trains de nuit. Le train de nuit Paris-Briançon parti de Paris le soir du 21 janvier, et qui devait arriver à Briançon le lendemain matin 22 à 8h21, est bloqué en pleine nuit à Lyon-Part-Dieu. Pas de panne d'engin moteur cette fois (quoique cause fréquente de retard ou d'annulation de ces malheureux trains de nuit), mais une grosse défaillance des installations vers Valence, empêchant tout trafic au sud de Lyon. Normal : avant, on dépêchait du personnel sur le terrain pour tourner les aiguilles à la main ou délivrer des autorisations de franchissement de signaux à l'arrêt, mais cette époque est révolue avec l'informatique qui règne en maître sur des zones de plus en plus étendues, reléguant le peu d'aiguilleurs encore à l'effectif dans des salles bardées d'ordinateurs, loin, très loin même du terrain, rendant toute intervention physique en cas d'anomalie longue et compliquée. Bref, au petit matin les voyageurs sont toujours bloqués dans leurs couchettes à Lyon. Et inutile d'aller à la voiture-restaurant trouver un peu de réconfort autour d'un café chaud et de croissants, vu qu'elles ont toutes été supprimées il y a vingt ans. Mais pas de problème : des dirigeants SNCF brillamment au fait de la géographie ferroviaire, (pourtant ce n'est pas trop difficile vu le peu qu'il reste du réseau) proposent aux naufragés du rail de gagner leur destination via Marseille, soit par TER à 7h30, soit par TGV à 10h30, avec ensuite un train Marseille-Briançon, d'où une arrivée à destination à 19h 24 avec un supplément tarifaire conséquent. Pas mal pour un train de nuit, avec là aussi 11h de retard environ.

Ce que ces crânes d'œuf ignoraient (ou faisaient semblant d'ignorer, pour faire payer le prix fort aux inconscients qui persistent à faire confiance à la SNCF), c'est qu'il existe une ligne bien plus courte via Grenoble. En prenant un TER jusqu'à Grenoble, suivi d'un autre pour Briançon via la magnifique ligne des Alpes via Veynes (elle aussi en sursis permanent) les voyageurs auraient été rendus vers 12h30, soit avec un retard et un prix bien moins conséquent. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait certains voyageurs plus au courant des itinéraires de détournement que nos cadres maison. A ce niveau-là, comment qualifier ces décisions aberrantes ? C'est de l'incompétence, du je-m'en-foutisme, ou, encore plus grave, du racket pour faire payer le prix fort aux usagers (même si, suite au battage médiatique qui s'en est suivi ils ont été « indemnisés ») on espère que ce n'est pas avec un avoir sur un prochain voyage, parce que là, franchement, s'ils ne sont pas dégoûtés du train, (ou plutôt des incapables qui sabotent le transport ferroviaire...)

Dans notre jeunesse, un incident de ce genre, hélas toujours possible, avec une interruption de voie sur l'itinéraire normal, aurait été résolu avec dextérité : le train aurait continué sa route en électrique jusqu'à Grenoble, puis en diesel jusqu'à son terminus via la ligne des Alpes, avec sûrement un retard modéré, et à la satisfaction générale. Mais, comme dit l'antienne bien connue, ça, c'était « avant ».

Aujourd'hui, seule la sécurité semble rester assurée (et encore, il faut le dire vite !). Mais, pour ce qui est de la régularité, des prestations offertes, de la réactivité des personnels en cas d'incident, nous sommes devenus un des plus mauvais réseaux ferroviaires d'Europe. A preuve, cette même semaine de fin janvier, les intercités de nuit Paris-Briançon et retour ont tous été remplacés par des autocars pour « raisons techniques ». Circulez y a rien à voir ! Bien chef, mais avec la nouvelle SNCF, on peut même plus circuler ! Kafka, reviens, ils sont tous devenus fous !

## À AMIENS UN HÔPITAL ACCUEILLE LES ENFANTS MALADES DES PESTICIDES

Leucémie, troubles autistiques... Les enfants exposés avant leur naissance aux pesticides en pâtissent. Ils seraient une centaine en Picardie, où une consultation sur ce sujet tabou vient d'ouvrir à l'hôpital d'Amiens.

Quand un bébé naît, des traces de pesticides peuvent être trouvées dans ses premières selles. » Voilà ce qu'a découvert avec effroi Émilie lorsqu'elle s'est rendue, il y a quelques mois, au centre hospitalier universitaire (CHU) Amiens-Picardie pour une consultation médicale dédiée à l'exposition prénatale aux pesticides. Son fils est atteint d'hypospadias, une malformation du pénis. Quatre parents s'y sont rendus depuis l'ouverture de la consultation, en octobre 2023, cinq autres sont attendus. C'est beaucoup, en comparaison avec les dix-sept demandes reçues depuis 2020 par le fonds d'indemnisation des victimes de pesticides (FIVP), qui reconnaît cinq pathologies pédiatriques pouvant être causées in utero par l'exposition professionnelle d'un parent aux pesticides : hypospadias, leucémie, tumeur cérébrale, troubles du neurodéveloppement, fente labiopalatine. C'est toutefois peu face aux « 1 000 à 2 000 cas d'enfants qui pourraient bénéficier de ce fonds en France, dont une centaine en Picardie si l'on y ajoute les troubles autistiques », dit Sylvain Chamot, médecin du travail au CHU d'Amiens et créateur de cette consultation avec la chirurgienne pédiatrique Élodie Haraux.

La chirurgienne Élodie Haraux et le médecin Sylvain Chamot, à l'initiative de la consultation Pesticides et pathologies pédiatriques au centre hospitalier universitaire Amiens-Picardie.

Grâce à cet accompagnement unique en France, Aude et son ex-compagnon agriculteur ont compris qu'au moins l'une des deux pathologies de leur fils de 6 ans était éligible au FIVP. Une réalité difficile à digérer. « On s'interroge beaucoup depuis sa

naissance, notamment au sujet des pesticides », dit, amère, cette maman d'un garçon né avec une fente labiale (une malformation du bas du visage) et atteint de troubles du spectre autistique. « Je n'ai pas été surprise en apprenant qu'ils ont pu jouer un rôle dans ce qui le touche. L'accepter est plus dur pour mon ex mari, puisque cela remet en cause ses pratiques. » Il cultive pommes de terre, betteraves à sucre, blé, colza ainsi que du lin dans un petit village de la Somme.

« Notre initiative a froissé certains agriculteurs, que nous considérons comme des victimes, et même quelques médecins, ces maladies étant multifactorielles, raconte Sylvain Chamot. Mais nous souhaitons que l'intitulé de cette consultation [Pesticides et pathologies pédiatriques] soit clair, parce que ces pesticides sont aujourd'hui des facteurs de risque reconnus. Ceux qui en sont victimes peuvent faire valoir leurs droits et le FIVP est sous-utilisé. »

Si l'indemnisation est accordée, les soins inhérents à la maladie sont pris en charge à 100 % et l'enfant touche aussi une rente (tant que son état de santé n'est pas stabilisé) ou un capital (dès lors qu'il est stabilisé) qui est calculé en fonction du « taux d'atteinte correspondant au taux médical global intégrant tous les postes de préjudice, adapté à chaque pathologie ».

Une « présomption forte » de liens Selon les experts de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), « les études épidémiologiques sur les cancers de l'enfant permettent de conclure à une présomption forte de lien entre l'exposition aux pesticides de la mère pendant la grossesse [...] ou chez l'enfant et le risque de certains cancers, en particulier les leucémies et les tumeurs du système nerveux central ». Une exposition qui peut toucher le monde agricole, mais aussi d'autres secteurs d'activités (espaces verts, voirie, milieu vétérinaire...).

S'il reste « difficile de désigner des substances actives en particulier », « certaines familles chimiques de pesticides sont impliquées avec un niveau de présomption fort, notamment les insecticides organophosphorés et les pyréthrinoides », détaille l'Inserm dans le rapport « Pesticides : effets sur la santé », publié en 2013 et actualisé en 2021.

Protéger le père autant que la mère Souvent prisonniers d'un système intensif qui les pousse à utiliser les produits phytosanitaires, les agriculteurs en sont les principales cibles. « La Picardie a longtemps

### PETITS BILLETS D'HUMEUR

EN VOILA UNE IDEE QU'ELLE EST BONNE !

Quand il s'agit de museler la contestation des travailleurs, des pauvres, des citoyens qui ne se résignent pas dans le libéralisme comme horizon économique, politique et culturel indépassable, les dirigeants autoritaires de tous les pays du monde ne manquent pas d'imagination pour réprimer et interdire la contestation. Témoin la décision du doux et gentil dirigeant argentin, Xavier Milei, oui, vous savez, le taré qui veut résoudre les problèmes de son pays à coup de tronçonneuse. Et bien en cas de manifestation dans la rue contre sa politique, les manifestants devront payer les frais occasionnés par la présence des policiers censés « protéger » la manifestation (en fait, plutôt tabasser les contestataires !). En voilà une conception du dialogue social qu'elle est bonne et qui risque de donner des idées à tous les dictateurs de la planète!

En France on n'en n'est pas encore là, quoique pour tabasser les manifestants, nos forces de l'ordre n'ont guère de leçons à recevoir ! Mais nos hommes politiques de droite (et pour certains très à droite) ne manquent pas de persévérance : à chaque grève des cheminots resurgit le serpent de mer de limiter le droit de grève aux périodes où il ne gênerait personne, hors périodes de vacances par exemple. Et pourquoi pas des grèves uniquement tolérées du 30 au 35 février ?

Un mouvement de grève est fait pour gêner, et donc pour faire pression. Tous ces grands penseurs jurent la main sur le cœur ne pas vouloir remettre en cause le droit de grève, mais, en restreindre l'usage, n'est-ce pas déjà une remise en cause sournoise de ce droit imprescriptible ? Il faut dire que les coups de canif dans le contrat social ne datent pas d'hier : le politicard en talonnettes (actuel repris de justice) n'a-t-il pas été à l'initiative des déclarations individuelles d'intention, les trop fameuses DII qui ne facilitent pas l'exercice du droit de grève ?

connu l'omerta sur ce sujet, comme partout où l'utilisation des pesticides est forte », juge François Veillerette, porte-parole de l'association de défense de l'environne-

L'AGRICULTURE, C'ÉTAIT MIEUX AVANT...

c'est bien une réflexion de Bobo Écolo...





## ... À AMIENS UN HÔPITAL ACCUEILLE LES ENFANTS MALADES DES PESTICIDES

ment « Générations futures ».

« Aborder le problème frontalement, comme le fait cette consultation, est donc très important, poursuit-il. Les procédures d'autorisation de mise sur le marché comportent des défauts, les agriculteurs peuvent croire qu'un produit n'est pas dangereux s'il est homologué. »

La chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais porte depuis 2011, sur deux sites tests, un projet de réduction de 50% de l'utilisation des pesticides sur des systèmes de grandes cultures et légumiers. Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais

Au milieu des champs, les dernières connaissances scientifiques sur les risques des pesticides remplacent peu à peu l'ignorance par la peur. « Quand mon fils est né avec un hypospadias en 2016, on ne savait pas que les pesticides pouvaient mener à de telles complications », confie Émilie, une femme d'agriculteur passée par la consultation d'Amiens, qui « s'inquiète » aujourd'hui pour l'un de ses garçons souhaitant exercer le métier de son père.

« Ces risques me préoccupent tellement que j'ai demandé à mon mari de ne plus toucher les produits. D'autres s'en chargent désormais », dit une agricultrice installée au sud d'Amiens. « On sait qu'il faut protéger la femme enceinte, mais le père doit l'être autant pour éviter une exposition prénatale », dit Sylvain Chamot.

Cette préconisation reste difficile à admettre. « Personne n'accepte facilement que son travail ait pu le rendre malade, et encore moins qu'il puisse avoir des conséquences sur son enfant avant sa naissance », dit Claire Bourasseau, membre de l'association Phyto-Victimes. Elle a lancé mi-décembre une campagne d'affichage auprès de 200 spécialistes de santé pour rappeler au public — comme aux médecins — les conséquences d'une exposition professionnelle prénatale aux pesticides.

Besoin de normes et d'alternatives

La MSA (Mutualité sociale agricole) multiplie les actions pour « prévenir les risques

chimiques » : « Nous formons à la manipulation des produits phytosanitaires, évaluons les quantités utilisées et leurs conditions de stockage, rencontrons les industriels pour rendre moins volatiles certaines formules », énumère Pierre Orveillon, directeur adjoint de la mutualité en Picardie.

L'existence de « cagoules ventilées » et d'équipements permettant de « verser les produits sans contact » n'empêche pourtant pas toute exposition. Selon l'étude Expo-prep, menée en 2020 par la MSA en Picardie, les travailleurs n'utilisant pas les produits phytosanitaires y seraient néanmoins « exposés de façon indirecte par leur environnement de travail ». « Mon ex-mari est reconnu par ses pairs pour se protéger et suivre les procédures de sécurité, ce qui n'a pas empêché notre enfant d'être touché », enrage Aude.

Au-delà de la prévention, l'agriculture de demain a donc surtout besoin d'alternatives aux intrants chimiques. Des leviers comme la rotation des cultures, le désherbage mécanique ou le décalage des semis dans le temps permettraient de diminuer de 50 % l'utilisation des pesticides sur des systèmes de grandes cultures et légumiers, sans grande perte de rendement (8 %), d'après une étude menée depuis 2011 en Hauts-de-France dans le cadre du réseau Dephy. « Ces solutions sont plus dépendantes de la météo et entraînent un surcroît de travail, mais c'est encourageant », estime Samuel Alexandre, l'un des porteurs du projet.

Un ingrédient manque pour valoriser de tels efforts : « Le courage politique », juge le député Dominique Potier, rapporteur d'une commission d'enquête sur les difficultés de la France à diminuer les effets des pesticides entre 2013 et 2023. Il recommande pour y parvenir vingt-six mesures précises, dont une meilleure prise en compte de l'« effet cocktail » des substances chimiques et des « études académiques » dans l'homologation des produits. « La réparation des risques est un premier niveau, dit François Veillerette. Mais il faudra changer de système, puisque les pesti-

cides affectent jusqu'aux nouveau-nés. Sans cela, nous ferons le même constat dans quinze ans. »

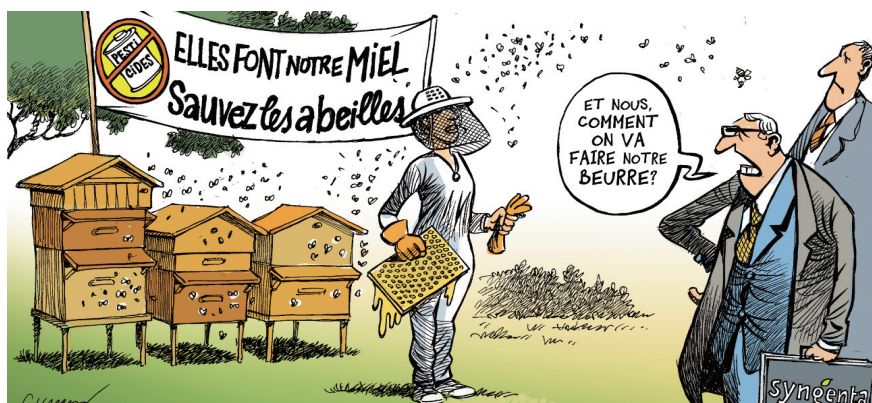
Pas sûr qu'il soit entendu : le gouvernement vient d'annoncer la mise en pause du plan Ecophyto pour répondre à la colère des agriculteurs, alors que ses normes visaient justement à les protéger en réduisant l'usage des pesticides.

Article tiré du Monde Diplo

### PETIT BILLET D'HUMEUR

#### BOIRE DE L'EAU MINÉRALE EST-IL SANS DANGER ?

On peut se poser la question quand on voit le scandale sanitaire dont s'est rendu responsable la multinationale Nestlé, propriétaire entre autre des eaux minérales Cristalline, Perrier, Contrex et autres. Suite à la présence de bactéries dans leur breuvage insipide, ils ont traité leur précieux produit avant commercialisation, ce qui est interdit, car une eau minérale doit rester pure, sans traitement. Certes, ils n'ont pas mis la vie des consommateurs en danger, mais bonjour l'escroquerie. Le prix au litre d'une eau minérale est environ 30 fois celle de l'eau du robinet, et, en trafiquant la marchandise comme ils l'ont fait, ils ont de fait commercialisé une eau devenue quelconque au prix fort ! Nos capitalistes sont sans limites quand il s'agit de faire du profit. Cela devrait conforter celles et ceux qui estiment à juste titre que les eaux minérales sont une escroquerie, et que celle du robinet est aussi bonne, voire meilleure, pour un faible prix (surtout quand elle est en régie, et non pas dans les mains d'escrocs des grands groupes). Sans compter le problème de l'accumulation des plastiques des eaux en bouteilles. De toute manière, pour l'anisette, rien ne remplacera jamais la simple eau du robinet. Alors, consommons avec modération et intelligence !



## LA RÉVOLTE DES TRACTEURS

Lors de son monologue télévisé de deux heures, le 16 janvier dernier, M. Emmanuel Macron n'a pas consacré plus de cinq secondes au sort des agriculteurs.

**U**ne clairvoyance indéniable : deux jours plus tard éclatait l'une des plus importantes révoltes agricoles des dernières décennies. Aux quatre coins de France, des tracteurs bloquent les autoroutes, des éleveurs déversent du lisier devant les supermarchés, des pneus brûlent sur le parvis des mairies, préfetures et permanences d'élus sont prises pour cibles...

Les signes annonciateurs de cette colère paysanne s'étaient pourtant multipliés au cours des dernières semaines. En Europe, où des mobilisations avaient agité l'Allemagne, la Pologne, la Roumanie, les Pays-Bas, l'Espagne, la Belgique. Mais aussi en France où, depuis novembre 2023, des agriculteurs retournaient les panneaux de signalisation plantés à l'entrée des communes, en



symbole d'une profession qui « marche sur la tête ». Le 10 janvier, dans un communiqué, six centrales syndicales européennes décrivaient même une situation devenue « insoutenable », pouvant « compromettre la survie des producteurs de l'Union européenne ».

Voilà bien longtemps que les agriculteurs du Vieux Continent se trouvent sur la corde raide, endettés, pressurés par la grande distribution et les géants de l'alimentaire, frap-

pés par les sécheresses et les inondations à répétition, obligés de s'aligner sur la concurrence étrangère et ses produits bon marché, dépendants d'un système de subventions qui favorise les grands exploitants. Depuis la guerre en Ukraine, le tableau s'est encore obscurci. Avec l'abolition des droits de douane et la création de « corridors de solidarité » décidées par Bruxelles, les denrées agricoles ukrainiennes ont inondé l'Europe orientale, entraînant une chute des prix qui touche désormais l'ensemble du continent et affecte les revenus des agriculteurs, dont les diverses factures (énergie, eau, matériel, semences...) explosent. Des recettes en berne, des coûts de production en hausse, le tout dans un secteur déjà fragile : la moindre étincelle pouvait enflammer la plaine.

En Allemagne, ce fut la suppression d'une ristourne fiscale sur le diesel ; en Belgique et aux Pays-Bas, des projets visant à restreindre la taille des cheptels ; en France, une hausse de la « redevance pour pollutions diffuses »... Se focalisant sur la goutte qui fait déborder le vase plutôt que sur les torrents qui l'ont rempli, les commentateurs résument cette colère à une protestation

« contre les normes environnementales », comme si les paysans étaient par définition indifférents à la crise climatique. Mais c'est précisément cela que dénoncent les manifestants un peu partout en Europe : l'absurdité d'un système qui les fait contribuer à leur propre destruction, en défendant, faute de solutions immédiate-

ment disponibles, des pesticides dont ils sont les premières victimes, les gains de productivité qui les conduisent à s'autoremplacer par des robots, l'altération de l'environnement dont leur activité dépend.

La part des agriculteurs dans la population active française est passée de 35 % en 1946 à moins de 2 % aujourd'hui. L'avenir du monde paysan oscille entre trois horizons. Disparaître, sous l'effet de la division européenne du travail et de l'entrée dans l'Union de grandes nations céréalières. Survivre, en empruntant la voie imposée par les bureaucraties et les fonds d'investissement, celle de l'industrialisation forcenée — mais au prix de ravages environnementaux et humains qui, déjà, suscitent ici et là des soulèvements de la terre. Ou se battre, pour imposer une agriculture paysanne, qui retrouverait sa vocation nourricière tout en assurant l'autonomie de ses travailleurs. Quelle force politique saura proposer ce chemin-là ? Nombre d'éleveurs et de cultivateurs y aspirent ; les citoyens le désirent ; la rationalité à long terme l'exige.

Éditorial du Monde diplo., par Benoît Bréville



## UN GÉNÉRAL, DES GÉNÉRAUX

Cette bande dessinée est un magnifique travail d'investigation historique sur cette période troublée que fût la naissance de la 5ème République.

**E**n ce mois de mai 1958, l'ambiance n'est pas à l'euphorie printanière en France. D'un côté, une 4ème République finissante dont les gouvernements se succèdent au gré des petits arrangements entre partis tandis que de l'autre côté de la Méditerranée se joue un autre drame à travers une guerre coloniale dont personne ne semble prédire l'issue. Aux attentats du FLN, l'armée répond par des mesures d'exception avec son lot d'arrestations arbitraires, d'exécutions sommaires et d'usage de la torture comme lors de la bataille d'Alger gagnée l'année précédente par Massu.

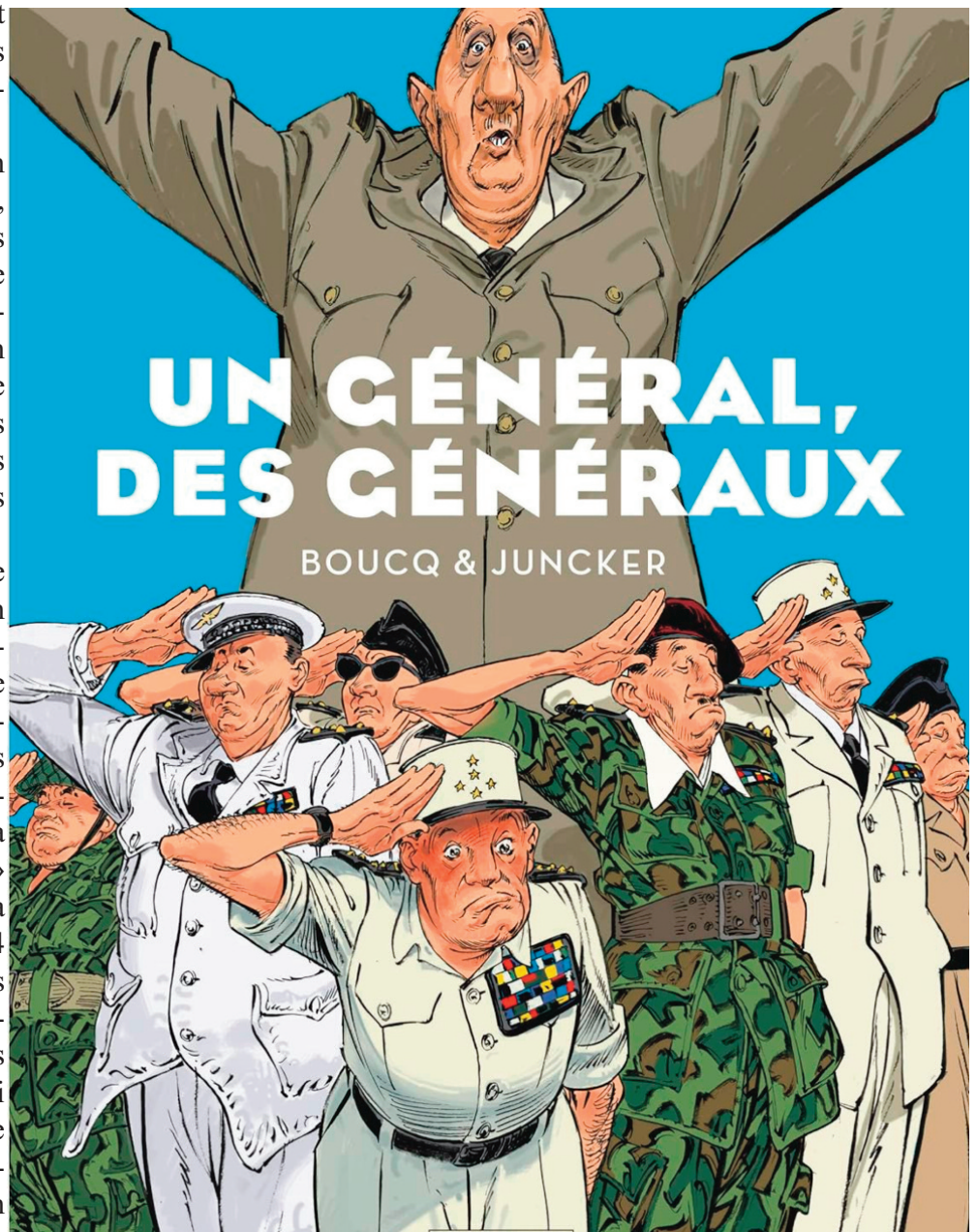
L'annonce de la nomination d'un énième Président du Conseil, Pierre Pflimlin, prêt à ouvrir des discussions avec le FLN va mettre le feu aux poudres avec constitution à Alger le 13 mai 1958 d'un « comité de salut public » à la tête duquel officient, entre autres, les généraux Massu et Salan, des Pieds-Noirs radicaux et aussi des gaullistes.

Car c'est un véritable climat de guerre civile qui s'installe en France. Certes, après les humiliantes défaites de l'Indochine (1954) et de Suez (1956) sans parler du borbier algérien, certains galonnés ont des envies de pronunciamiento, histoire de « remettre la République sur le droit chemin » (dixit Salan). A Alger, Massu a déjà planifié le parachutage de 4 régiments sur la capitale tandis qu'à Paris, les responsables politiques sont complètement dépassés face à la sédition militaire qui s'installe. La tension va encore monter d'un cran après le déclenchement d'un putsch d'opérette en

Corse avec prise de contrôle (sans violence) de la préfecture d'Ajaccio. On sait comment tout cela va finir. Car 13 ans après avoir quitté le pouvoir, un autre général piaffe d'impatience d'y retourner et le fait très vite savoir à la faveur des événements, par des communiqués distillés dans la presse et par cette conférence de presse où il lâchera cette fameuse phrase : « pourquoi voulez vous qu'à 67 ans je commence une carrière de dictateur ? ». Alors que les signaux d'alerte se multiplient quand à l'imminence du putsch, les dés sont jetés. Le 1er juin

1958, le Général De Gaulle obtient les pleins pouvoirs de l'Assemblée et du Président de la République René Coty en devenant le dernier Président du Conseil de la 4ème République.

Le 04 juin 1958 à Alger, De Gaulle lance à la foule son fameux « je vous ai compris ». Mais l'idylle sera de courte durée. 4 ans plus tard, « la grande Zohra » (surnom donné par l'extrême droite à De Gaulle) échappe de peu aux balles de l'OAS dans la DS présidentielle au Petit Clamart. Mais ceci est une autre histoire ...





**Du drapeau rouge à la tunique bleue** Livre, Alain Rustenholz

25/02/1848, la monarchie de Juillet s'est effondrée, 100 000 manifestants sont devant l'hôtel de Ville où siège le gouvernement bourgeois autoproclamé. Charles Marche tourneur aux ateliers de La Compagnie du Nord, est désigné pour lui réclamer le « droit au travail » et le « drapeau rouge » comme symbole de la république nouvelle. La répression de Napoléon III l'oblige à émigrer aux États-Unis où il s'engagera dans la guerre d'Indépendance. Ce livre passionnant raconte la vie de ce militant cheminot qui participe aux soubresauts d'un monde en ébullition.



**2 € de l'heure, la face cachée de l' "intégration" à la française,**

Livre, Nejma Brahim

Sabine est aide à domicile auprès de personnes âgées, Yao manutentionnaire pour une grande enseigne dans un supermarché du Sud de la France, Hajer médecin à l'hôpital public... Tous trois, comme les autres témoins dont les récits structurent 2 € de l'heure, sont en situation irrégulière et se battent, affrontant la violence administrative, pour obtenir des papiers.

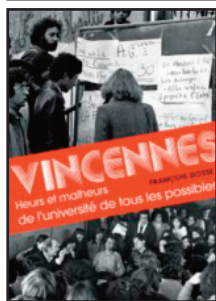
Nejma Brahim a rencontré des centaines de travailleurs de l'ombre, partout en France. Elle dévoile un système d'exploitation étendu et installé, et dresse un tableau à rebours de tous les fantasmes, sur ces étrangers qui bénéficieraient des « aides sociales » sans rien faire. Au contraire, ils et elles travaillent, souvent beaucoup et la plupart sans contrat, pour, parfois, pas plus de 2 euros de l'heure.

Ce document donne à voir ce qu'est véritablement « l'intégration à la française » : une main-d'oeuvre qui n'est pas concernée par le droit du travail et qui soutient pourtant de nombreux pans de notre économie. Comment les employeurs, parfois les plus gros, profitent-ils de cette situation ? Pourquoi et combien l'État accepte-t-il de perdre ? En bref, à qui profitent les sans-papiers ?



**La ferme des Bertrand,** Film, Gilles Perret

50 ans dans la vie d'une ferme... Haute Savoie, 1972 : la ferme des Bertrand, exploitation laitière d'une centaine de bêtes tenue par trois frères célibataires, est filmée pour la première fois. En voisin, le réalisateur Gilles Perret leur consacre en 1997 son premier film, alors que les trois agriculteurs sont en train de transmettre la ferme à leur neveu Patrick et sa femme Hélène. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, le réalisateur-voisin reprend la caméra pour accompagner Hélène qui, à son tour, va passer la main. A travers la parole et les gestes des personnes qui se sont succédé, le film dévoile des parcours de vie bouleversants où travail et transmission occupent une place centrale : une histoire à la fois intime, sociale et économique de notre monde paysan.

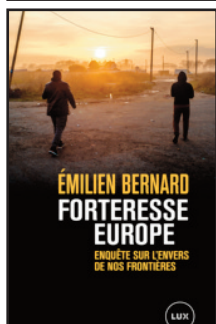


**Vincennes : heurs et malheurs de l'université de tous les possibles,**

Livre, François Dosse

En grand historien de nos intellectuels français, François Dosse exhume le foisonnement intellectuel et politique qui a agité ce Centre Expérimental de Vincennes (Paris 8) de 1968 à 1980. Au-delà des professeurs prestigieux qui s'y sont engagés dès l'origine (Cixous, Deleuze, Foucault, etc.), c'est toute l'innovation pédagogique et démocratique qui est ici restituée de cette expérience unique dans l'histoire des universités ...

Contre cet oubli qui a fait disparaître toute trace de ce site universitaire dans le bois de Vincennes, François Dosse nous raconte cette rencontre essentielle entre la vitalité d'une pensée contemporaine et le vivant des expériences individuelles et collectives. Une mémoire capitale pour la diversité et la créativité de nos futures universités.



**Forteresse Europe, Enquête sur l'envers de nos frontières** Livre, Émilien Bernard

Aux frontières de l'Europe, murs et barrières poussent comme des champignons. Une épidémie de barbelés, symptôme d'une vision du monde xénophobe: les personnes migrantes menaceraient le monde occidental et seraient une nuisance à endiguer coûte que coûte, y compris au prix de leurs vies. Pourtant, le seul tort de ces voyageurs stigmatisés, hommes, femmes et enfants venus d'Afghanistan, du Sénégal, de Syrie, du Maroc, du Bangladesh ou du Soudan, est d'être en mouvement vers un nouveau destin. Leur opposer une forteresse, ruineux délire parano au service du repli identitaire, c'est aussi ignorer les mécanismes des migrations, dont l'Europe a tant profité. Il est temps d'inverser la focale, plaide l'auteur.

Dans cette enquête au long cours, menée des deux côtés de la Méditerranée, Émilien Bernard montre la réalité des frontières européennes dressées contre ces «indésirables» qui tentent de les franchir. De Laïyoune à Melilla en passant par Lampedusa, Belgrade ou Calais, la succession d'obstacles, aussi divers qu'inutiles, sert à repousser et invisibiliser celles et ceux qui veulent simplement se construire une vie ailleurs.

Fédération SUD-Rail Tel : 01.42.43.35.75 sud.rail.federation@gmail.com, ww.sudrail.fr  
Liaison retraité-e-s 17 Bd de la Libération 93200 Saint Denis Tel 01 42 43 99 77  
liaisonretraites@retraitesudrail.org - Blog : www.retraitesudrail.org

